



JOURNAL  
D'AGRICULTURE  
ET DE TRANSACTIONS

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU BAS-CANADA.

Vol. 4.

MONTREAL, JUIN, 1851.

No. 6.

Mr. Le Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada informe les Sociétés d'Agriculture et les Commissaires d'Ecole, qu'il lui reste encore en main un certain nombre de copies françaises du Traité d'Agriculture de Wm. Evans, Ecr, que le gouvernement lui avait mis en mains pour les distribuer dans le pays, et qu'il est prêt à les donner à ces divers corps, quand ils feront application à lui à cet effet.

TRANSACTIONS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA

Les rapports qui suivent auraient pu être publiés dans le No. de mai, on a cru devoir en retarder la publication jusqu'après l'assemblée trimestrielle des directeurs, qui avait lieu en ce mois, afin qu'ils fussent approuvés par eux.

En conformité à l'avertissement publié dans le Journal d'Agriculture du mois de mars, et dans un Journal publié en Anglais et dans un autre publié en Français dans

les Cités de Montréal et de Québec, pendant quatre semaines, en conformité aux termes de l'acte d'incorporation de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, une assemblée générale spéciale s'est tenue dans les salles de la société, mardi le 20e jour de mars, 1851, à onze heures de la matinée.

Le Président, Alfred Pinsonnault, Ecr., ayant pris la chaire, dit que l'assemblée avait été convoquée pour examiner s'il était nécessaire, ou s'il était expédient de faire quelques changemens, ou quelques additions aux règles et réglemens de la Société d'Agriculture du Bas-Canada; que le Parlement Provincial, en conformité à une pétition de la Société, avait passé un acte réduisant les quorums, qui avaient été établis par l'acte d'incorporation de cette Société, 10. et 11 Vict. Chapt. 60. dans la 6e section de neuf à cinq membres, et dans la 9e section de 50 à 15—: que probablement il était expédient de changer cet-